



المبادرة العربية
للدستور الغذائي
ARAB CODEX
INITIATIVE



GFoRSS
Global Food Regulatory Science Society

FAO/WHO CODEX COORDINATING COMMITTEE
NEAR EAST



Rapport de la 36e réunion des points de contact arabes du Codex - Présidée par le coordinateur

régional pour le Proche-Orient

A distance

Jeudi 22 mai 2025

En préparation de la réunion (34) du Comité du Codex sur les principes généraux (CCGP34), la 36e réunion de coordination des points de contact CCNE/Codex arabe s'est tenue virtuellement le jeudi 22 mai 2025, avec la participation de représentants des pays suivants :

1. Jordanie
2. Émirats arabes unis
3. Bahreïn
4. Tunisie
5. Syrie
6. Oman
7. Qatar
8. Égypte
9. Maroc
10. Yémen

En plus des représentants de :

- AIDSMO et GFoRSS

Le coordinateur du CCNE a lancé la réunion par des remarques introductives, souhaitant la bienvenue aux participants et les remerciant d'avoir accepté leur invitation. Le coordinateur de l'Initiative arabe du Codex a également souhaité la bienvenue aux participants et expliqué que la réunion mettrait en lumière les points à l'ordre du jour de la 34e réunion du Comité du Codex sur les principes généraux, ainsi que le rapport du groupe d'experts du CCGP. Il a remercié tous les experts de l'Initiative arabe du Codex. Il a souligné le rôle essentiel joué par le CCGP pour garantir la crédibilité et l'efficacité du système international de sécurité sanitaire des

aliments, et pour contribuer à la promotion d'un commerce international équitable et à la protection des consommateurs à l'échelle mondiale, qui constituent le cadre de référence sur lequel reposent les normes alimentaires internationales.

L'ordre du jour de la réunion a ensuite été examiné et ses points approuvés comme suit :

Points de l'agenda
Remarques d'ouverture et adoption de l'ordre du jour : <ul style="list-style-type: none"> • Coordonnateur du CCNE • Coordonnateur de l'Initiative du Codex arabe
Aperçu des points à l'ordre du jour du Comité du Codex sur les principes généraux (CCGP34)
Rapport du groupe d'experts du Comité du Codex sur les principes généraux (CCGP)

Article 2 :Aperçu des points à l'ordre du jour du Comité du Codex sur les principes généraux (CCGP34)

La représentante de l'Égypte, en coopération avec les experts de l'Initiative arabe du Codex, a préparé et présenté un aperçu des points de l'ordre du jour du Comité CCGP34, comme suit :

Présenté par l'ing. Mariam Barsoum : Égypte	Point 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour. (CX/GP 25/34/1)
	Point 2 de l'ordre du jour : Questions découlant de la Commission du Codex Alimentarius et de ses organes subsidiaires. (CX/GP 25/34/2) Ce point présente les dernières modifications de procédure, la planification stratégique et les propositions de nouveaux travaux, y compris les mesures visant à améliorer la cohérence, l'inclusivité et l'efficacité. CCGP34 est invité à examiner les points clés nécessitant des discussions et des recommandations plus approfondies.
	Point 3 de l'ordre du jour : Informations sur les activités de la FAO et de l'OMS pertinentes pour les travaux du CCGP (CX/GP 25/34/3) FAO et l'OMS ont fourni des mises à jour sur les principales activités soutenant les travaux du Codex, notamment le Fonds fiduciaire du Codex,

	<p>l'apprentissage en ligne, les cadres stratégiques et les initiatives sur la sécurité sanitaire des aliments et la transformation des systèmes agroalimentaires. CCGP34 est informé des efforts en cours pour renforcer les capacités nationales, promouvoir des normes fondées sur la science et encourager l'investissement dans les systèmes de sécurité alimentaire.</p>
	<p>Point 4 de l'ordre du jour : Manuel de procédure du Codex : Examen des incohérences dans le langage et du contenu remplacé.</p> <p>4.1 Section 3 : Lignes directrices pour les organes subsidiaires (CX/GP 25/34/4 et Add.1)</p> <p>Ce point de l'ordre du jour présente les propositions de mise à jour de la section 3 du Manuel de procédure du Codex afin d'aligner les lignes directrices pour les organes subsidiaires sur les pratiques actuelles. CCGP à sa trente-quatrième session est invité à résoudre des questions spécifiques, à examiner les révisions des lignes directrices des groupes de travail préliminaires et des groupes de travail électroniques, et à recommander le texte mis à jour pour adoption à la quarante-huitième session de la Commission du Codex Alimentarius.</p> <p>4.2 : Autres incohérences, en dehors de la section 3 (CX/GP 25/34/5). Ce point de l'ordre du jour rend compte des efforts déployés pour remédier aux incohérences linguistiques et au contenu obsolète ou dépassé du Manuel de procédure du Codex. CCGP34 est invité à examiner les propositions des Membres (annexe I) et à prendre note des mises à jour éditoriales mises en œuvre ou prévues par le Secrétariat du Codex (annexe II).</p>
	<p>Point 5 de l'ordre du jour. Manuel de procédure du Codex : Mise à jour du Guide de la procédure d'amendement/révision des textes du Codex. (CX/GP 25/34/6) Ce point de l'ordre du jour propose des procédures affinées et des définitions plus claires pour la correction, l'amendement et la révision des textes du Codex figurant à la section 2.1 du Manuel de procédure. CCGP34 est invité à examiner le cadre actualisé, qui s'aligne sur les pratiques de publication de la FAO et favorise la transparence, le contrôle des versions et la cohérence des documents du Codex.</p>
	<p>Point 6 de l'ordre du jour. Amendement aux principes relatifs à la participation des ONG internationales (CX/GP 25/34/7) Ce point de l'ordre du jour vise à améliorer la transparence, la traçabilité et la cohérence dans la mise à jour des normes du Codex. Il propose de clarifier la règle de double représentation pour toutes les OING ayant le statut d'observateur auprès du Codex.</p>

	L'amendement garantit une application cohérente de cette règle, quel que soit le statut d'une OING auprès de la FAO ou de l'OMS.
	Point 7 de l'ordre du jour. Manuel de procédure du Codex : Examen des pratiques efficaces en matière de ressources pour les propositions de nouveaux travaux. (CX/GP 25/34/8) Manuel de procédure du Codex : Examen de l'utilisation potentielle des dispositions existantes pour promouvoir des pratiques plus efficaces en termes de ressources dans l'examen des propositions de nouveaux travaux qui ne relèvent pas de la compétence d'un comité actif du Codex.
	Point 8 de l'ordre du jour. Examen de l'application des critères et directives procédurales pour les comités du Codex et les groupes de travail intergouvernementaux spéciaux travaillant par correspondance (CX/GP) (25/34/9) Révise le recours aux comités du Codex travaillant par correspondance (CWBC), proposant des orientations plus claires et une plus grande flexibilité pour intégrer les outils virtuels. Les amendements visent à améliorer l'efficacité, à clarifier le champ d'application et à aligner les pratiques sur les technologies actuelles.

Article 3: Rapport du groupe d'experts du Comité du Codex sur les principes généraux (CCGP)

La représentante de l'Égypte a présenté un rapport du groupe d'experts du Comité du Codex sur les principes généraux (CCGP), concernant les progrès du Groupe de travail d'experts sur l'utilisation des « réserves » dans le cadre de la procédure du Codex Alimentarius, comme suit :

Contexte :Lancement des travaux du GTE lors du quatrième colloque du Codex arabe, qui s'est tenu à Mascate, Oman, du 19 au 20 avril 2025.

Participation de 11 pays arabes : Jordanie, Émirats arabes unis, Bahreïn, Tunisie, Algérie, Oman, Qatar, Libye, Égypte, Yémen et Maroc.

Objectif: Élaborer un document de discussion à soumettre à la 34e session du CCGP, qui se tiendra du 2 au 6 juin 2025, à Lille, France.

Mettre en lumière le problème, susciter le dialogue et encourager une utilisation plus efficace et éclairée des « réserves » dans le cadre des procédures du Codex.

Activités du groupe de travail d'experts :

- Première réunion (Oman) : Des décisions ont été approuvées pour démarrer les travaux et en relation avec la sélection des comités d'intérêt.
- Deuxième réunion (virtuelle le 14 mai) : Discuter de la méthodologie de travail et dynamiser les efforts.
- Troisième réunion (virtuellement le 21 mai) : Examen des progrès et approbation pour procéder et générer le document de discussion pour la 34e réunion du CCGP (2 juin 2025).

Résultats du GTE :

1- Élaborer un document de discussion dans le but de :

- Examiner l'utilisation des « réserves » dans les procédures du Codex Alimentarius (c'est-à-dire CCCF, CCFA, CCPR et CCRVDF), en examinant leur importance et leur impact potentiel sur la pertinence et la compréhension des normes du Codex.
- Avoir une compréhension claire de l'utilisation des réserves / encourager une utilisation plus efficace et éclairée des « réserves » dans le cadre des travaux du Codex.
- Être soumis à la 34e session du CCGP après approbation par les pays arabes/CCNE.

2- Développer un sondage sur l'utilisation des « réserves », pour avoir un aperçu de l'état actuel de l'utilisation et de la compréhension des « réserves » par les délégations du Codex.

Enfin, les recommandations suivantes ont été adoptées :

1. Inclusion de tous les documents et présentations présentés lors de la réunion dans la plateforme interactive de l'Initiative arabe du Codex (www.Arabcodex.com) et sur le site Web GForSS :<https://gforss.org/networks/arabcodex/>
2. Remerciant la représentante de l'Égypte, ainsi que les experts de l'Initiative arabe du Codex, pour avoir préparé la présentation sur les points de l'ordre du jour du Comité du Codex sur les principes généraux (CCGP34).